

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
SÉRIEMENT :
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste :
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG,
Rue Taibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
19 Novembre 1877.

Chronique générale.

Les négociations pour la formation d'un nouveau cabinet se sont poursuivies très-activement samedi, toute la journée, à Versailles et à Paris. A 10 heures du soir, il n'y avait rien de terminé. Les différents personnages politiques auxquels le Maréchal a cru devoir faire appel depuis deux jours mélangent de telles conditions à leur acceptation que les négociations ont été immédiatement rompues.

Tout espoir de former un ministère avec des sénateurs constitutionnels paraît dès maintenant abandonné. Les difficultés rencontrées par le Maréchal vont le jeter dans une résolution extrême, et la situation s'aggravera d'autant plus que le Président de la République est absolument décidé à arriver à une solution, quelle qu'elle soit.

(Correspondance universelle.)

Les juristes des gauches ont un singulier argument pour prétendre interdire au Sénat de se mêler de la commission d'enquête. « C'est, disent-ils, une mesure d'ordre intérieur de la Chambre. Le Sénat n'a rien à y voir. »

Ah ! c'est une mesure d'ordre intérieur, celle qui met en accusation tous les membres « quels qu'ils soient » du gouvernement, et une immense fraction du pays ? C'est une mesure d'ordre général, ces « pouvoirs illimités » donnés à des commissaires qui pourront à leur gré fouiller, interroger, frapper, presser dans toutes nos communes ? Qui établiront entre le gouvernement et la population une puissance occulte, une inquisition, non point fictive comme celle

dont les radicaux ont voulu effrayer les naïfs, mais bien réelle, bien armée ?

Si ce sont là des mesures d'ordre intérieur, que seraient donc des mesures d'ordre général ?

Les chiffres du scrutin sur la proposition d'enquête donnent exactement les forces respectives des deux grands partis qui divisent la Chambre.

Il y a eu 342 voix pour et 206 contre, y compris la voix de M. Prax-Paris !

Quatre de la gauche n'ont pas voté : MM. Jules Grévy, Guyot-Montpayroux, Bonnet-Duverdière, Rioulet.

Cinq de la droite n'ont pas voté : d'abord les membres du ministère, MM. Decazes, de Fourtou et Reille, qui n'ont pas voulu voter sur leur propre accusation ; ensuite MM. Bin de Bourbon et Rabieu du Villars, dont l'abstention ne peut être attribuée qu'à une erreur ou à une absence accidentelle.

Quatre de gauche et cinq de droite ! Ce qui fait, en résumé, 346 républicains contre 214 conservateurs.

L'ancienne Chambre comptait, au dernier vote, 363 républicains contre 158 conservateurs.

L'élection du 14 octobre n'a donc pas été inutile.

Dans la séance de mercredi dernier, lorsque M. le ministre de l'intérieur a parlé d'un rassemblement de 7 à 8,000 personnes qui, le 14 octobre, ont manifesté des intentions hostiles et crié : « Vive la Commune ! » le député Chantemille, avec une violence grotesque et insolente et qui lui a valu un rappel à l'ordre, s'est permis de crier : « C'est faux ! »

Or, tous les journaux de l'Allier viennent de publier le texte d'un ordre de légion dans lequel le colonel de la 18^e légion signale la conduite des officiers et soldats de gendarmerie « qui ont dispersé à Montluçon un rassemblement hostile de 7 à 8,000 personnes, tout en évitant l'effusion du sang des

perturbateurs, » mais qui en revanche ont été assez grièvement blessés eux-mêmes par des coups de pierres.

Nous renvoyons le député Chantemille et son insolent démenti au colonel de la 18^e légion et aux médecins qui ont soigné les gendarmes blessés.

M. Gambetta a affirmé qu'il a rendu ses comptes. Quand donc ?

Le rapport de la cour des comptes est demeuré jusqu'ici dépourvu de sanction, comme le rapport de la commission des marchés. M. Gambetta a défié le gouvernement de lui faire un procès en reddition de comptes. C'est une imprudence.

Tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. Gambetta, violemment accusé par un journal, le *Petit Caporal*, et sommé d'intenter un procès en calomnie, s'est toujours dérobé. Diffamé par M. Ordinaire, il a trouvé plus commode d'obtenir le silence de son ancien ami que de le traduire en justice.

M. Gambetta ne peut opposer aux recherches qu'un argument. Suivant lui, la plupart des pièces justificatives de sa gestion ont été détruites dans l'incendie du ministère des finances. C'est la purification par le feu.

M. Gambetta sait aussi qu'il a recouvré son inviolabilité.

Son défi n'est qu'une triviale plaisanterie.

LE DUEL DE MM. MITCHELL ET ALLAIN-TARGÉ.

Vendredi a eu lieu la rencontre entre M. Robert Mitchell et M. Allain-Targé, à la suite de propos échangés entre ces messieurs à la séance de mercredi.

Cette rencontre a eu lieu à midi dans le bois de Plessis-Piquet, près de Verdiers.

Les témoins de M. Robert Mitchell étaient MM. de Saint-Paul et d'Ariste ; ceux de M. Allain-Targé MM. Clémenceau et Périn.

L'arme choisie était l'épée, et les condi-

tions de la rencontre, le combat jusqu'à ce que les médecins (M. le docteur Thévenet pour M. Mitchell, M. le docteur Mollier, député, pour M. Allain-Targé) déclarassent qu'un des adversaires était hors de combat.

Il y a eu trois engagements successifs. Au premier, M. Allain-Targé a été légèrement touché au défaut de l'épaule. Au second, M. Robert Mitchell a reçu un coup d'épée sans gravité dans le biceps.

A la troisième passe, enfin, M. Mitchell a eu l'avant-bras traversé sur une longueur de trois centimètres.

Les témoins ont déclaré l'honneur satisfait.

La blessure de M. Robert Mitchell ne présente pas de gravité, les artères du bras n'ayant pas souffert.

M. Allain-Targé, de retour de son duel avec M. Robert Mitchell, a paru un instant dans les coulisses. M. Gambetta est venu embrasser son ami et collaborateur.

Après cette scène ridicule, M. Allain-Targé s'est retiré.

LES RÉPUBLICAINS EN FRANCE JUGÉS PAR LA PRESSE ALLEMANDE.

L'opposition française, dit la *Deutsche Reichspost*, est en majeure partie radicale, et la soutenir c'est aider à amener au pouvoir dans ce pays, les éléments radicaux. Les gouvernements radicaux ne sont jamais des gouvernements pacifiques, ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.

On craint en Allemagne qu'un Bonaparte ne monte de nouveau sur le trône de France, si les conservateurs triomphent dans le combat actuel ; or, dans ce combat, en ce moment, le véritable Bonaparte de France, c'est Gambetta. Jusqu'ici les poires n'ont pas encore été assez mûres pour lui, mais s'il arrivait à occuper le siège de la présidence, alors il chercherait à tenir la promesse qu'il a faite à la France en 1870.

Tous ceux qui connaissent exactement les partis et la presse de France, savent que ce n'est pas dans le faisceau conservateur,

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

CLARENS.

NOUVELLE INÉDITE.

(Suite.)

IX.

Ce que dura le sommeil dont je fus alors saisi, je ne pourrais le dire ; mais voici comment je me réveillai.

Il y avait trois ombres près de mon chevet, et une voix, dont je connaissais le timbre mais qu'il m'était impossible d'attribuer au vrai à la personne qui parlait, prononçait ces mots :

« Le chirurgien a dit que la fièvre cesserait aujourd'hui ! »

Je voulus me soulever pour mieux voir. Ma tête était trop lourde, je restai cloué sur ma couche.

A un mouvement que je fis, il me sembla aussi qu'on m'avait attaché par une jambe. La douleur fut si vive que je poussai un cri.

L'une des personnes se pencha aussitôt vers moi : c'était ma tante. J'essayai de lui sourire.

— O Jésus ! mon fils, dit-elle, tu me reconnais donc ?

— Oui, répondis-je ; pourquoi m'a-t-on attaché ?

— Ne parle plus ; attends un peu.

— Mais pourquoi suis-je attaché ? me dis-je alors.

Pendant les idées me revenaient. J'avais eu des rêves fatigants dans lesquels, tour à tour, Marguerite Amavis et Marguerite Navarro avaient occupé ma pensée, toutes deux courant des dangers auxquels je me sentais impuissant de les soustraire.

J'avais vécu à Clarens et à Séville simultanément ; mais la présence de ma tante me ramenait peu à peu à la réalité, et, par deux fois, je murmurai : Marguerite ! Marguerite !

— Cher enfant, elle était là tout à l'heure : tu l'as si souvent appelée dans ta fièvre. Elle a été dévouée...

— Marguerite, repris-je, elle était là ? Elle est donc en Espagne ?

— Allons, ne parle plus, pour ne pas divaguer encore.

Ma tante me prit la main, et, silencieux, je cherchai à remonter le cours des événements. J'y parvins avec quelques efforts.

Ma tête était enveloppée ; ma jambe droite était

en effet attachée et prise entre deux montants de bois.

Je commençai à comprendre.

Le chirurgien, qui vint dans la journée avec le senior Ambarès et M^{me} Navarro, enleva la compresse que j'avais autour du front et parut satisfait. Quant à la fracture, il me prescrivit un repos absolu pendant un mois, c'est-à-dire que j'avais le droit de m'asseoir sur un fauteuil, mais en ayant la jambe étendue sur une chaise.

Une fois ma tête guérie, ma tante, qui ne me laissait jamais seul, me conta mon accident.

J'avais sauvé Marguerite ; Sileno s'était cassé la jambe gauche et m'avait cassé la jambe droite ; mon cheval s'était brisé en roulant sur les roches, et l'on m'avait retiré d'une anfractuosité où j'étais tombé, la tête la première, à un mètre environ de la descente trop brusque du ravin.

Après son exploit, le genêt s'était affaissé pour déposer Marguerite sur des touffes d'herbes où elle fut trouvée évanouie, mais sans aucune lésion.

Pendant une dizaine de jours, on m'avait considéré comme un homme dans une situation désespérée, et chacun à l'envisageait dans la maison. A tour de rôle, ma tante, M^{me} Navarro et même Marguerite s'étaient installées à mon chevet.

Le senior Ambarès, aidé de Pedro, avait fait pour moi l'office d'infirmier jusqu'à ce jour, ne voulant pas confier ce soin à des domestiques.

Je demandai à M^{me} Navarro s'il ne m'était pas possible de voir maintenant, pour la remercier, Marguerite qui s'était retirée le jour même où j'avais repris le cours de mes idées.

— C'est elle, au contraire, Estevan, qui sollicite la permission de venir auprès de vous et de vous témoigner sa gratitude, me dit la senora.

Cette entrevue fut vraiment touchante. Marguerite était très-émue et ses grands yeux humides avaient une incomparable douceur.

Je lui exprimai, en quelques mots, combien je lui étais reconnaissant d'avoir voulu partager les veilles de tous les membres de la famille, et sans doute ma voix partait du cœur, puisque deux larmes silencieuses roulèrent le long de ses cils, tandis qu'elle avait le sourire des madones en extase.

Pedro, le bouillant jeune homme, m'embrassa en m'appelant son ami pour la vie ! Le senior Ambarès avait la gravité d'un père qui veille sur son fils, et quant à M^{me} Navarro et à ma tante, je ne saurais assez louer leurs soins attentifs.

Il fut convenu que Pedro, durant ma convalescence, viendrait tous les jours prendre des leçons de français avec moi et que Marguerite y assisterait. Mon inaction forcée devait être ainsi fort agréable.

— Tiens, me dit ma tante, voici des lettres pour toi qui ont été apportées ici pendant ton délire. Maintenant que te voilà sauvé, tu pourras écrire à ton père et lui raconter ce qu'il m'eût été

mais bien dans le parti démocratique français, que l'Allemagne doit voir son ennemi.

LA CONVENTION.

Puisque l'on veut nous ramener aux heureux temps de la Convention et que nos excellents radicaux, socialistes, intransigeants sont tous prêts à reprendre les sièges des Amar, des Couthon, des Robespierre, des Saint-Just, des Marat, etc., il n'est peut-être pas sans opportunité de rappeler quelle fut la destinée de ces hommes qui portèrent dans toute la France la terreur et la mort, et dont les noms sont restés pour la plupart dans les fastes sanglants de l'histoire révolutionnaire du monde.

La Convention a duré pendant trois ans, un mois et quatre jours, et pendant cette sinistre période, la France a été tenue asservie sous la plus épouvantable des dictatures sanglantes, que Barrère lui-même a pris la peine de définir quand, le 5 septembre 1793, il s'écriait : « Plaçons la terreur à l'ordre du jour ! »

A tout seigneur tout honneur ! La Convention a eu 83 présidents : 48 ont été guillotines, 3 se sont suicidés, 8 ont été déportés, 6 ont été condamnés à la prison perpétuelle, 4 devenus fous et moururent à Bicêtre, 22 furent mis hors la loi.

La Convention comptait 749 membres, qui rendirent onze mille deux cent dix décrets.

Sur ces 749 membres, 58 ont péri sur l'échafaud, savoir : Amar, Ansebaoul, Barbaroux, Bazire, Biroleau, J. Boilbau, Bourbotte, Boyez-Frontefrède, Bussot de Warville, Carra, Carrier, Chabot, Cloodt Anacharsis, Couthon, Coustard, Cussay, Danton, Danton, Delaunay d'Angers, Camille Desmoulins, Déchéaux de la Flotte, Duchâtel, Ducos, Duprat, Duperrier, Duroy, Egalité (Philippe), Fabre d'Églantine, Fauchet, Garsonné, Gardieu, Guadet, Grange-neuve, Héroult de Séchelles, Huguet, Kersant, Lacroix, Lebon, Lassource, Lessespte-Beauvais, J. Lacombe, Lacaze, Mainvielle, Manuel, Massuyer, Noël, Petit (Jean), Philippeau, Robespierre jeune, Robespierre (Maximilien), Saint-Just, Salles, Simon, Soubrany, Rabanel Saint-Étienne, Vergniaud, Vigée, Vidaln.

La marche sanglante fut ouverte par Duroy, juge au tribunal de Rennes et député de l'Eure, décapité le 26 juin 1793; elle fut fermée le 6 octobre 1796 par Huguet, évêque et député de la Creuse.

Huit ont été assassinés; savoir : Andrieu, vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel, député du Morbihan, tué par le chef de chouans Lecat; Baille, étranglé dans sa prison; Bonnier d'Ano, président de la Chambre des comptes de Montpellier, massacré; Chambon, trésorier de France, tué à coups de sabre dans une grange; Féraud, assassiné dans la Convention; Lepelletier de Saint-Fargeau, tué à coups de sabre par le garde du corps Paris; Marat, assassiné par Char-

lotte Corday; Roberjot, curé de Mâcon, marié, député de Saône-et-Loire.

Deux ont été fusillés: Casset, marchand de soieries à Lyon, 10 octobre 1795; Javoque, 9 octobre 1795; l'un et l'autre étaient députés de Rhône-et-Loire.

Quatorze se sont suicidés; savoir : Bayles (Bouches-du-Rhône); Bruset, maire de Béziers; Dopiche-Volazé, avocat d'Alençon; Charlier, procureur; Condorcet, Duguesnoy, ex-moine; Goujeon, Ludon, Rabel, Maure, épicier à Auxerre; Rébecqui, avocat du roi à Melun; Bomme, cultivateur; Etellier, avocat du roi.

Cinq sont morts de chagrin : Anthoine, Aubey (Gard), Bentabole, Bô (Aveyron); ce dernier avait failli être mis à mort par les patriotes de Marseille; il fut décrété d'accusation le 8 août 1795, mais amnistié; Perrin, de Troyes, condamné à douze ans de travaux forcés et à six heures d'exposition.

Six sont morts de misère: Baille, décrété d'accusation et amnistié; David, député de l'Aube; il n'osa pas retourner dans son pays; le Carpentier (Manche); Rounière (Haute-Marne); Rouger (Hérault); Royère, marquis de Fonvielle, mort à Cayenne.

Trois sont morts d'une façon horrible, savoir : Collet d'Herbois, mort sur le grand chemin, comme un chien errant; Brissot et Pétion, découverts près de Saint-Émilion, à moitié dévorés par les animaux.

Le cardeur de matelas Armonville, de Reims, qu'il terrorisait, est mort d'ivrognerie. Il fut le dernier qui conserva le bonnet rouge.

Quatre sont morts fous, savoir : Dupont-Jacob, Guillemardet (Saône-et-Loire), Gouchet (Aveyron) et Delmas (Haute-Garonne); selon quelques biographes, Gouchet se serait suicidé, laissant 500,000 fr. de fortune gagnés en quatre ans.

Deux ont trouvé la mort à l'armée, savoir : Albite (Seine-Inférieure), mort de froid pendant la retraite de Moscou; Gillot, tué dans l'armée de Jourdan, en octobre 1795; Letourneur, député de la Sarthe, fut enlevé par les Prussiens en 1815.

Trois sont morts subitement : Gauthier jeune, député des Côtes-du-Nord; Quinette, député de l'Oise, frappé d'apoplexie, et Beauvais Saint-Sauveur, de Paris.

Un conventionnel, Baudin, député des Ardennes, est mort de joie en apprenant que Bonaparte était débarqué à Fréjus.

Bassol, curé constitutionnel de Saint-Louis, à Versailles, député de Seine-et-Oise, fut trouvé mort dans la prison au moment où il allait passer devant un conseil de guerre à Milan, prévenu de dilapidation. Quelques biographes le font mourir à Paris.

Cent trente-huit ont été déportés ou exilés. Un grand nombre sont morts au lieu qui leur avait été imposé pour résidence; quelques-uns sont revenus en France et sont morts misérables.

Vingt-trois ont disparu au lendemain du 18 brumaire.

Vingt-cinq sont morts obscurément, dans un état voisin de la misère.

Soixante-cinq ont disparu entièrement

sans qu'il soit possible de retrouver leurs traces à partir du couronnement de Napoléon I^{er}.

Trois se firent chauffeurs : Ayrol (Haute-Garonne), Bailho (Bouches-du-Rhône) et Besson (du Doubs).

Deux exploitèrent une maison de tolérance : Braudran, de l'Isère, et Beaugard, d'Ille-et-Vilaine.

Jay de Sainte-Croix (Gironde) fut brûlé en effigie à Philadelphie pour avoir signé avec lord Granville le traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

Rollet, député du Pas-de-Calais, fut assailli dans son lit par une bande armée, il fut percé de coups de poignards. Laisse pour mort, il revint miraculeusement à la vie (25 novembre 1796).

Bléaux, député de la Moselle, fut traîné par les cheveux par la populace d'Amiens. On marcha sur son corps. On allait le pendre quand la force armée l'arracha des mains de ses bourreaux.

Nous n'avons pas énuméré, dans cette sinistre nomenclature, ceux qui avaient été décrétés d'accusation par le tribunal révolutionnaire et qui furent amnistiés le 25 novembre 1796.

Parmi les membres du tribunal révolutionnaire, au nombre de dix-huit, six furent guillotines, savoir :

Herman, président; Foucaud, Fouquier, Lane, Gannery, Chatelet.

Les autres ont disparu sans qu'on sache comment ils sont morts, à l'exception du greffier Fabricius, qui mourut sous le Directoire après avoir repris son nom de Paris pour exercer de nouveau les fonctions de greffier au tribunal révolutionnaire régicide. Il avait été incarcéré par ordre du comité de Salut public et allait être exécuté quand les événements du 9 thermidor le sauvèrent.

Dans cette revue sommaire, il résulte que sur les 749 membres de la Convention, trois cent quatre-vingt-huit ont eu une fin tragique ou misérable. Il est permis de conclure que le mandat de conventionnel n'a pas porté bonheur à tous ceux qui en ont été investis et que tous les régicides n'ont pas eu une fin digne d'envie; car il y a cela de remarquable que tous ceux dont nous venons de citer les noms avaient voté la mort de Louis XVI.

Etranger.

On mande de Londres qu'un traité secret existe entre l'Allemagne et la Belgique.

En vertu de ce traité, le gouvernement belge abandonne à l'empereur Guillaume le soin de réparer ses fortifications ou d'en construire de nouvelles, et, de son côté, l'Allemagne s'engage à garantir l'indépendance de la Belgique.

Cette nouvelle a produit au cabinet britannique la plus vive émotion.

On s'y attendait bien un peu depuis longtemps, mais on considérait cette campagne diplomatique de l'Allemagne comme un simulacre de menace dirigé contre la Grande-Bretagne.

Ce n'est pas d'ailleurs la seule, puisque le prince de Reuss fait à Constantinople tous ses efforts pour que la Turquie s'enlise directement avec le czar, sans l'entremise de l'Angleterre, et ce, moyennant la cession de Batoum et la déclaration d'autonomie de la Bulgarie.

L'Allemagne, de son côté, s'engageait à garantir l'indépendance de l'empire ottoman, mais à la condition absolue que l'Angleterre ne soit même pas consultée.

Si la Sublime-Porte refuse ces offres, l'Allemagne déclare qu'elle se joindra à la Russie.

Une déclaration de guerre de la part de la Grande-Bretagne à la Russie est imminente.

Le traité d'alliance offensive et défensive avec la Turquie est prêt depuis longtemps.

L'opinion publique en Angleterre réclame impérieusement une action énergique du cabinet Beaconsfield. (Assemblée nationale.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

MM. Adolphe Bouché et Louis Bouché, de Chinon, élèves de l'Institution Saint-Louis de Saumur, viennent de subir avec succès, à Poitiers, les épreuves du baccalauréat ès-lettres (1^{re} partie).

Deux autres élèves de la même Institution, MM. Georges Hubert, de Loudun, et Louis Lamoureux, de Varennes-sous-Montsoreau, ont également obtenu, devant la faculté des sciences de Poitiers, le diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire spécial.

Nous sommes heureux de constater ces nouveaux succès. Voici deux années écoulées brillamment couronnées pour que l'établissement de Saint-Louis de Saumur ait une réputation digne des premiers établissements d'instruction de notre région.

Samedi matin, un terrible accident est arrivé à un de nos concitoyens : M. Vinsouneau, ancien entrepreneur à Saumur, était monté dans une échelle, à 4 mètres environ au-dessus du sol. Tout-à-coup l'échelon qui le portait cassa sous son poids, et M. Vinsouneau fit une chute dans laquelle il se brisa la jambe en deux endroits. Malheureusement il n'y avait personne avec lui, et il resta deux heures sans aucun secours. Ce n'est qu'après ce laps de temps que des voisins ont entendu ses cris et sont arrivés auprès de lui. Il a été ramené à son domicile, son état inspire de vives inquiétudes.

La session des conseils généraux s'ouvrira le lundi 10 décembre; elle aura pour objet principal la répartition des contributions directes.

La session des conseils d'arrondissement s'ouvrira ensuite le lundi 17 décembre.

si pénible de lui dire moi-même.

Il y avait deux lettres : une d'Alphonse et une de mon père.

Je dois me rendre cette justice que j'ouvris d'abord la missive émanant de ma famille, malgré l'envie que j'avais d'apprendre ce qui se passait à Clarens, et je fis bien en agissant de la sorte, car je fus mieux préparé aux nouvelles que j'attendais.

En effet, après m'avoir parlé de choses et autres, mon père m'annonçait que Clarens avait été acquis par un propriétaire désireux d'agrandir le domaine dans l'échancrure duquel se trouvait la fabrique. Darcley était venu faire ses adieux à la maison et avait dit qu'il m'avait écrit déjà, mais que dans une huitaine il me donnerait encore des détails sur certaines questions dont il m'avait entretenu. Et mon père ajoutait : « Est-ce que vous auriez l'intention tous les deux de fonder un établissement industriel ? » — Clarens était vendu ! où donc allaient se retirer les Mayer ?

Je pris alors la lettre d'Alphonse : j'en donne ci-dessous des extraits, en faisant grâce des préambules et des phrases étrangères à mon récit :

« Je viens de vendre Clarens, non parce que les produits de mon exploitation ne rapportaient pas de suffisants bénéfices, mais parce que Mayer m'avait demandé une dissolution de notre société. Que faire seul dans ce désert ? Je n'ai pas besoin d'augmenter ma fortune personnelle et je ne suis

pas du pays. J'aime autant vivre dans toute autre région.

« La santé de M^{lle} Amavis est le motif qui a décidé Mayer à quitter Clarens, et il a raison en cela. Je trouve, en effet, que M^{lle} Marguerite est dans un état de faiblesse très-grande. On lui a conseillé d'aller dans la Provence, dans une île de la Méditerranée où les effluves marines, en même temps que la clémence de la température, lui permettraient de recouvrer des forces.

« Malgré tout, elle a conservé ce caractère heureux que vous lui connaissez et qui semble braver la souffrance par des sourires.

« Elle a été très-sensible à vos attentions si gracieuses pour elle et vous remercie de l'avoir initiée à votre vie, comme vous le lui aviez promis.

« M. Roland, votre père, est venu nous voir avec l'acquéreur de Clarens, la semaine dernière. Il avait reçu votre dernière lettre qu'il a bien voulu nous communiquer, et nous avons vu que les joies du monde vous étaient dévolues en Espagne. Profitez-en, mon cher ami, et vivez-vous aux enthousiasmes de la jeunesse, comme je vous le disais un jour, ici-même. Vous ne devez pas encore prendre de ces résolutions qu'on croit définitives, de peur d'un changement d'idées après des connaissances plus étendues de la vie. Je suis sermonneur par mon droit d'aïnesse et je m'assure que vous allez encore me lancer des anathèmes foudroyants !

Mais attendez, et vous verrez que le philosophe de Clarens a raison.

« Je vous écrirai probablement de Marseille, ou de Toulon pour vous dire ce que nous avons décidé avec la famille Mayer... »

Alphonse, quand il m'écrivait ceci, n'avait pas vu la lettre que j'avais envoyée à M^{lle} Amavis, le jour de mon départ de Séville. Il eût peut-être alors songé à l'Espagne, tandis qu'il était maintenant en Provence ou en Italie. Ses allusions à mes amours de Clarens ne firent que rendre plus vif en moi le souvenir de la chère âme dont j'étais épris. Mais qu'importait la distance ? Il me semblait qu'un moment viendrait où nous nous retrouverions.

L'effet de la lettre d'Alphonse fut de me rendre un peu triste, ce qu'on pouvait attribuer aussi à mon état maladif.

Marguerite et Pedro étaient venus le lendemain s'installer auprès de moi pour commencer des leçons de français qui furent, dès le début, le sujet de rires et de causeries très-animées de la part du jeune homme.

Marguerite était souvent, comme moi, gagnée par cette expansive gaieté de son frère.

A l'heure où ma tante et M^{lle} Navarro venaient, Pedro s'élançait dans la cour et nous l'entendions faire manœuvrer son cheval, d'après les instructions du senior Ambarès. Puis, venait le curé du

village, son précepteur, qui l'occupait tout le reste de la soirée. A ce moment, la conversation devenait plus intime entre nous, et je pus reconnaître, comme l'avait dit ma tante, la bonté de Marguerite et la droiture de son jugement.

La deuxième lettre d'Alphonse Darcley me fut enfin apportée.

Ils étaient à Marseille; ils allaient à Maté; ils s'embarquaient sur le paquebot « l'Atlas »; ils ne pensaient pas revenir avant un an.

Elle n'avait pas pu recevoir ma lettre, et à l'heure où je lisais ces lignes, ils étaient déjà loin de France.

Adieu, chers amis, et, s'il plait à Dieu, au revoir !

« J'étais assez soucieux, on le comprend sans peine, mais pourtant je m'efforçais d'éclaircir mon visage de sourires fugitifs.

Marguerite me dit un jour : « Vous pensez à votre mère, señor Estevan, à votre pays ? Il vous manque quelque chose, car depuis quelque temps vous paraissez plus triste. »

« Oui, lui dis-je en réveillant mon énergie, je pense à ma mère et à mon pays, ce qui ne m'empêche pas de reconnaître que là-bas je ne serais pas mieux choqué que je ne le suis ici. »

« Que ne pouvons-nous, reprit-elle, remplacer les absents ! »

« Vous m'êtes une sœur bien chère, Mademoi-

Avis administratif.

Cours des Sciences physiques et naturelles.

Le Maire de Saumur prévient le public que M. Zupp, professeur de physique du collège communal, fera, tous les jeudis, à 8 heures du soir, à partir du 6 décembre prochain, un cours élémentaire de sciences physiques et naturelles, qui sera continué jusqu'à la fin de mars.

Les matières traitées dans ces leçons comprennent l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, l'eau, l'air, la combustion, la respiration, la circulation du sang, et les phénomènes les plus intéressants qui ont leur siège dans l'atmosphère.

Ceux qui voudront suivre ces cours devront se faire inscrire, avant le 5 décembre, au secrétariat de la Mairie, où il leur sera délivré une carte d'entrée personnelle.

Les séances auront lieu dans la salle de physique du collège communal.

Le Maire, en organisant ces cours, d'une utilité incontestable, a pensé que la population les accueillerait avec faveur, et que la jeunesse, surtout, profiterait de cette occasion de compléter son instruction.

Hôtel de Ville de Saumur, le 19 novembre 1877.

Le Maire, LEROY.

VOTES DE NOS DÉPUTÉS.

Séance du 15 novembre. — Proposition Albert Grévy votée par 312 voix contre 206.

M. Benoist a voté pour.
M. Berger, comte de Civrac, Fairé, Janvier de la Motte, comte A. de Maillé, de Soland ont voté contre.

Séance du 16 novembre. — La Chambre a validé l'élection de M. Janvier de la Motte pour Segré et celle de M. le comte de Civrac pour Beaupréau.

Le rapporteur, M. Brisson, a fait quelques observations, auxquelles a répondu M. de Civrac.

Chinon. — Par jugement en date du 15 novembre dernier, le tribunal de police correctionnelle de Chinon a condamné le nommé Dargel, soldat de la classe 1872, qui venait d'être renvoyé par anticipation dans ses foyers, à six mois d'emprisonnement pour le double délit d'outrages envers le maire de la commune de Braslou, arrondissement de Chinon, et offenses envers la personne du Président de la République.

Parthenay. — Voici, d'après un journal des Deux-Sèvres, le récit des scènes de désordre qui ont eu lieu le dimanche soir à Parthenay, à la suite des élections départementales.

« Tout ce qu'il y a à Parthenay d'ivrognes et de brailleurs a grouillé et s'est réjoui hideusement toute la nuit de dimanche dans nos rues et dans les auberges de la ville et des environs. »

« Même comédie hideuse a été recommen-

cée, et je ne pense pas que si le ciel m'en eût donné une, je l'eusse aimée plus que je ne vous aime. »

— Merci, répondit-elle; moi aussi, Estevan, j'ai pour vous non-seulement de la reconnaissance, mais encore une grande affection.

X.

J'étais en pleine convalescence et je pouvais évidemment supporter le transport à Séville: je m'en ouvris à ma tante, dans la crainte d'être importun chez M^{me} Navarro. Elle en parla aussitôt avec l'indiscrétion des vieilles femmes qui rapportent tout haut ce qu'on leur conte tout bas.

Ce fut un tollé général.

M^{me} Navarro dit qu'elle ne souffrirait pas mon départ avant la guérison complète; le senor Ambarès déclara sérieusement qu'il me fallait rester; Pedro me bouda et Marguerite me regarda d'un air de reproche.

Je me résignai sans peine et fis agréer à chacun mes excuses avec tant de conviction qu'on me serra la main en me remerciant.

Comme on s'habitue vite à ce qui est agréable! Depuis que je m'essayais à marcher, on me laissait plus libre, et il arriva que je me trouvais trop seul à de certains moments. J'attendais avec impatience l'heure à laquelle Marguerite et son frère devaient venir.

Le lundi, et même un peu le mardi. Les femmes ne manquaient pas à ces fêtes, et un bon nombre de véritables « tricoteuses » ont braillé, avec nos citoyens, la *Marseillaise*, le *Chant du Départ*, et des soi-disant couplets faits pour la circonstance, aussi grotesques, qu'odieux.

« Un certain nombre de « citoyens » ont même accompagné M. Ganne après le résultat, en criant: Vive M. Ganne! Vive la République! Il a pu craindre un moment de se voir porter en triomphe.

« Toute la nuit, notre ville a retenti de chants (?) de victoire, parfois agrémentés, dans l'intervalle du passage des patrouilles, des cris: « A bas la calotte! A bas Taudieret! »

Faits divers.

Le Téléphone. — Des expériences faites avec l'appareil téléphonique ont prouvé la possibilité d'une conversation orale entre la direction générale du télégraphe d'Allemagne et la ville de Brandebourg, située à soixante-un kilomètres de Berlin. Plusieurs centaines d'appareils téléphoniques ont été commandés par la direction générale des télégraphes pour être placés dans toutes les villes de l'empire. Ces nouveaux appareils sortent des manufactures de MM. Siemens et Haloke. Cet appareil se compose d'un aimant magnétique qui vibre au son de la voix humaine: les différentes oscillations se font par le moyen d'un fil magnétique.

Le tremolo causé par la voix dans l'air à un certain point étant exactement répété à l'autre, les paroles dites au bureau de départ sont ainsi parfaitement entendues au bureau d'arrivée. Cet instrument est tout petit et portatif, très-bon marché, et est destiné à faire une grande révolution dans la télégraphie.

CONSEQUENCES PSYCHOLOGIQUES DU VOLUME DE LA TÊTE. — La *Tribune médicale* vient de publier une étude curieuse du docteur Delaunay, sur le volume de la tête et les conséquences qu'il en tire au point de vue psychologique.

En général, les têtes les plus grosses appartiennent aux individus qui se livrent à des travaux intellectuels. Mais il importe de distinguer entre ces travaux. C'est ainsi que les membres de l'Académie des sciences ont la tête plus grosse que leurs collègues des autres sections de l'Institut.

D'après ces recherches, les polytechniciens ont la tête plus grosse que les saint-cyriens. De même, les élèves de l'École normale ont la tête plus développée que les élèves de Saint-Sulpice. En effet, les premiers ont pour tête (c'est le mot technique) 5 points 1/2 et 6 1/2, représentant 57, 59 et 60 centimètres de tour de tête, tandis que les seconds ont 4

4 1/2, 5 et 5 1/2, ou de 55 à 58 centimètres de tour de tête.

Les normaliens ont donc en moyenne 2 centimètres 1/2 de plus de tour de tête que les sulpiciens.

Si l'on considère le volume de la tête dans les diverses professions, on voit que les gens qui exercent des professions libérales ont la tête plus grosse que ceux qui exercent des professions manuelles. Tous les chapeliers savent qu'en général les plus petites têtes appartiennent aux manoeuvres et aux ouvriers: bouchers, maçons, etc. Les maçons ont la tête si peu développée qu'on dit en parlant d'un individu à petite tête: « Il a une tête de maçon. » Dans les quartiers ouvriers, les chapeliers ne coiffent que de petites têtes. Dans le quartier Mouffetard, par exemple, les coiffures que les chapeliers ont en magasin ont 2 points 12 (52 cent.) et 3 points (53 cent.). Un ouvrier qui a une grosse tête ne trouve pas dans ce quartier de chapeau à sa tête et est obligé de s'en commander un. Les casquettes de 35 sous qui sont destinées aux ouvriers, ont, en général, l'entrée plus petite que les casquettes de 5 fr. destinées aux bureaucrates, aux négociants, etc.

Dans le quartier Saint-Sulpice, les têtes sont très-petites, comme nous l'avons vu. Dans le faubourg Montmartre, l'entrée des chapeaux est de 4 points 1/2 (56 cent.) à 5 1/2 (58 cent.), ce qui prouve que les têtes sont plus grosses dans ce quartier que dans les quartiers ouvriers et dans le noble faubourg. Le quartier où sont les plus grosses têtes est le quartier des Ecoles. En effet, les coiffures qu'on trouve chez les chapeliers de ce quartier ont en moyenne 5 points 1/2 (58 cent.) à 6 1/2 (60 cent.).

La tête se développe par l'exercice des facultés intellectuelles. « Chez les paysans qui viennent habiter la ville, la tête grossit. » Les officiers ont la tête plus grosse que les soldats. D'après des recherches faites par M. Broca à l'hôpital de Bicêtre, les internes en médecine ont la tête plus volumineuse que les infirmiers.

M. Lacassagne, professeur agrégé au Val-de-Grâce, ayant mesuré, à l'aide d'un conformateur, les têtes de 200 docteurs en médecine, élèves du Val-de-Grâce, et de 200 soldats, a trouvé que ces derniers avaient la tête plus petite que les premiers.

Theatre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 19 novembre 1877.

MATRE PATHELIN

Opéra-comique en 4 actes, paroles de MM. de Leuven et Langlé, musique de Bazin.

Distribution: — Maitre Pathelin, MM. Merliu, Jossaume, marchand drapier; Dorin, Thibault Aignelet, berger, Boulanger, Jacquinaud, juge du

fugitive, et je me demandais si l'absence ne causait pas ainsi une sorte d'oubli, précisément parce que le lien magnétique était rompu.

« Était-ce par elle ou par moi? Avait-elle jamais existé bien réellement? Il ne me semblait pas que le doute fût possible à ce sujet.

Après de longues méditations, j'en arrivais à ne rien conclure, et je m'écriais avec Platon: « Il est grand le combat qui décide pour chacun s'il sera bon ou méchant! »

Ma mère m'avait écrit plusieurs fois depuis mon accident, et la dernière de ses lettres semblait laisser supposer qu'elle n'hésiterait pas à entreprendre le voyage de Séville pour venir me voir. Quant à ma tante, elle m'avait formellement déclaré qu'il ne me fallait pas songer à quitter l'Espagne tant qu'elle ne m'en donnerait pas la permission.

— As-tu vu ton nouveau cheval? me dit-elle un jour.

— Mon nouveau cheval?

— Eh! oui, celui que j'ai chargé Ambarès d'acheter pour toi, puisque l'autre n'existe plus!

Je la remerciai vivement de ses attentions, car elle prévenait tous mes désirs.

— Il me semble, ajouta-t-elle, que tu pourrais essayer ton cheval sur la route de la-bas où ta visite doit être attendue.

J'aurais pu répondre par le mot fameux: « J'y pensais, ma tante! » Je me contentai de dire:

bailliage, Simon; Charlot, pupille de Jossaume Davy; dame Guillemette, M^{me} Angé; Bobinette servante, E. Simon; Angélique, U. Leroy; un huissier, Chauvier. — Paysans, paysannes, juges, etc.

LE BOURREAU DES CRANES

Comédie-vaudeville en 3 actes, précédée d'un prologue, par MM. Lafargue et Siraudin.

Distribution: — Longjumeau, ancien artificier, MM. Servat; Arthur Blanchard, Boulanger; Coquelet, ancien militaire, Destez; le contrôleur de théâtre, Leroy; un garçon de théâtre, Théodore; Baptiste, domestique, Guiraud; M^{me} Coquelet, M^{me} Angé; Eugénie, jeune veuve, Valérie; Rosine, femme de chambre, Eugénie.

La Consigne est de rouler, vaudeville en 1 acte, par E. Grangé et Lambert Thiboust.

Distribution: — Landremol, MM. Servat; Tavernier, Destez; Irma, M^{me} Leroy; Charlotte, Eugénie.

Ordre: 1^o la Consigne; 2^o le Bourreau; 3^o Maître Pathelin.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

LE MOUVEMENT FINANCIER

2 FR. par an.

Le plus complet des journaux financiers.

LE SEUL qui donne chaque semaine:

6 mois d'essai La cote comparée et rectifiée de toutes les Valeurs en Banque cotées et non cotées, F. indique les meilleurs arbitrages et les meilleurs placements.

Prime unique: Une fois par mois, numéro supplémentaire, contenant la liste complète de tous les tirages du mois de toutes les valeurs françaises et étrangères, à lots ou sans lots.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

Abonnements, 33, rue Vivienne, Paris. (Bon de poste ou timbres-poste.)

Un JOURNAL FINANCIER pour RIEN

4 Fr. LA SITUATION, le meilleur guide des capitaux et le journal financier le plus influent, le plus consulté et le plus répandu, au coût de 4 francs, et donne à ses abonnés:

1^o Un abonnement gratuit à tous les tirages français et étrangers, valeurs à lots ou sans lots;

2^o Une prime gratuite de 3 fr. de livrés à choisir dans le catalogue général de la maison Hachette. Envoi franco.

Par ses renseignements précis sur toutes les valeurs, et surtout par ses arbitrages, la Situation est le journal indispensable à tous porteurs de titres.

Ordres de Bourse. — Prêts sur titres.

On s'abonne à Paris, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Plus HERNIES

Guérison radicale, 30 ans de succès, Preuves irréfutables, M. Contand-Simon, à Saumur (Maine-et-Loire), affilié.

Aux ASTHMATIQUES

L'Oppression, guérison assurée par le traitement de M. AUBREY, médecin-pharmacien à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), 15 ans de succès, des milliers de cures. Brochure gratis.

Pour les articles non signés: P. Godet.

« Oui », comme un Lacédémonien. Et j'allai plusieurs fois chez M^{me} Navarro et j'en revins toujours plus épris des charmes de Marguerite. De vrai, j'agissais maintenant pour la villa comme autrefois pour Clarens.

Eh bien! non; je ne le voulais pas!

Que faire alors, puisque je me sentais envahi par l'amour et que néanmoins je me croyais lié au sort de Marguerite Amavis par un autre amour éthéré? — Evidemment il fallait décider quelque chose et sans plus tarder.

La famille Navarro était en droit de supposer que mes assiduités autorisées prouvaient mon affection pour Marguerite: les allusions malignes de ma tante, quand nous étions seuls, semblaient l'insinuer.

— Heureux ceux qui ont un père comme le mien! pensai-je. Il m'éclairera, il me donnera de ces conseils qui tiennent tout à la fois du cœur et de la tête. Allons! il faut lui dévoiler sans détours l'état de mon âme.

(A suivre.) DE BERGUES-LA-GARDE.

P. CODET, propriétaire-gérant.

LIQUIDATION
DE
TOILES ET NOUVEAUTÉS

M. CATHÉLINEAU a l'honneur de prévenir sa clientèle que la fin de sa liquidation est confiée aux soins de M^{me} BODAIRE, gérante de la succursale de M. Lemerle-Bodaire, fabricant de tapisseries à Angers, boulevard des Lices.

Les marchandises seront vendues comme précédemment, au prix de facture, dans le même local, rue du Portail-Louis, n° 37.

Beau choix de toiles, nappes, serviettes, mouchoirs.

Rabais de 50 0/0 sur tous les articles d'hiver et nouveautés. Jusqu'au 24 juin 1878, M. Cathélineau se tiendra tous les jours à son magasin.

M. LEMERLE-BODAIRE a l'honneur de donner avis aux Dames qu'elles trouveront dans cette maison, outre les plus nouveaux modèles de sa fabrication, un solide permanent de ceux ayant déjà parus.

De même, un assortiment complet de Laines anglaises, Haubourgs, Saxe et Soies diverses.

Modèles et Métiers en location.

ON DEMANDE DES OUVRIÈRES sachant très-bien faire la tapisserie.

ON DEMANDE DE SUITE un garçon de vaisselle et un garçon d'office. S'adresser au Café de l'Union.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878,

PORTION DE MAISON

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE APPARTEMENT

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

Etude de M^e DEGREZ, notaire à Saint-Clément-des-Levés.

A VENDRE

38 Pieds d'Arbres

Complantés sur la ferme de Granges, commune de Saint-Clément-des-Levés, dont : 13 pieds, essence de chêne ; 25 pieds, essence de peupliers et bouillards.

NOTA. — Tous ces arbres sont à proximité de la route de Saint-Clément à Longué.

S'adresser, pour voir les bois, à M. François NIVELLE, fermier aux Granges, et, pour traiter, au notaire.

Etude de M^e TAHET, notaire à Vihiers.

VENTE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE. Le dimanche 2 décembre 1877, à midi.

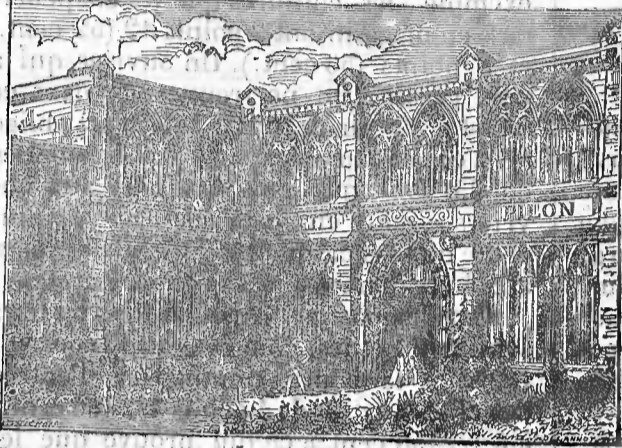
En l'étude dudit M^e TAHET, notaire à Vihiers,

D'UN FONDS DE PATISSERIE

Sur la place du Champ-de-Mars, à Vihiers.

Avec MAISON dans laquelle il s'exploite et qui sert de café; le tout bien achalandé. (609)

LIBRAIRIE ABEL PILON & Co
33, rue de Fleuras, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI, doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix : 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

Ancienne Maison A. PIE, RAOUL FEIGNOUX
Gendre et successeur,

Rue de la Tonnelie, 27, et magasins rue Haute-Saint-Pierre, SAUMUR.

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Dépôt des Colles Givet, Lyon, Château-Renaud.

Huiles spéciales pour machines et usines.

Grand entrepôt des ciments de Pouilly, de Vassy, de Portland et des Ogres jaune et rouge.

PEINTURES PRÉPARÉES
COULEURS FINES, VERNIS, PINCEAUX.

VERRES À VITRES, VERRES POUR SERRES et jardiniers.

VERNIS POUR VOITURES
CIRAGE À HARNAIS, EAU DE CUIVRE

ALCOOL DE BOIS, BORAX,
CARBONATE D'AMMONIAQUE

PRODUITS POUR TEINTURES
Indigos, Aniline, Orseille
Extrait de campêche, cachou, garance,
Bois de teintures et colorants.

ALUN, AMMONIAQUE, SEL D'ÉTAIN
SEL DE TARTRE, SEL D'OSEILLE

Fabrique d'eau de javelle
blanche et rose.
BENZINE, rectifiée et parfumée.

DÉPÔT DE TOUTS LES ACIDES

Acétique, citrique, nitrique, muriatique, sulfurique, tartrique, etc.

SICCATIF BRILLANT

Pour la mise en couleur, sans frottage, des appartements, carreaux et parquets. PRÉPARATION pour teindre instantanément, en noyer, vieux chêne, palissandre, les bois de découpage et les parquets en sapin. (532)

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Ris spéciale préparée au Blémont
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS : Ch. FAY, Inventeur 4, rue de la Paix.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.
44^e ANNÉE (1876).

Prix du volume broché 7 fr. »

— cartonné 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

La collection se compose des années 1833 à 1876. — Le volume 1876 (44^e année), mis en vente le 5 décembre 1876.

LES ABBONNEMENTS COURENT DU 1^{er} JANVIER OU DU 1^{er} JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du Magasin pittoresque.
1 volume broché 7 fr. »
Cartonné 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.
Prix 45 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50

L'ouvrage complet 15

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du Magasin pittoresque; 4 volume in-4°, 2^e édition.
Prix broché 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poilevin, 2 vol.
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50

L'ouvrage complet 45

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yau Dargent; 1 vol. grand in-8°
Prix, pour Paris, broché 15 fr.
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le Magasin pittoresque sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

LIBRAIRIE CENTRALE D'AGRICULTURE ET DE JARDINAGE, RUE DES ÉCOLES, 62, PARIS
AUGUSTE GOIN, ÉDITEUR

NOUVEAU JARDINIER ILLUSTRÉ

Ouvrage pratique pour la culture et la taille des arbres fruitiers; la culture ordinaire et forcée des légumes; des plantes de pleine terre, de serre froide et tempérée, de serre chaude; la multiplication des végétaux; la destruction des animaux nuisibles, etc.

Par MM. HÉRINCO, LAVALLÉE, NEUMANN, VERLOT, COURTOIS-GÉRARD, PAVARD et BUREL.

1 fort vol. in-18 de 1,800 pages, orné de plus de 500 figures dans le texte, dessinées par MM. Courtin, Faguet et Riocreux. — PRIX : franco 7 FRANCS.

Arbres d'agrément. — Traité de la taille des grands arbres d'agrément propres aux grandes plantations, en bordure le long des chemins, sur les places publiques, pour allées d'avenues, massifs et paysages; suivi de celle de l'amandier, du noyer et du châtaignier, par J. GAUTIER. 1 vol. in-18, orné de 18 fig. 2 fr.

Champignons comestibles. — Instructions pratiques sur la culture, par JAGOUIN aîné. In-18. 75 c.

Cinéraires. — Culture et multiplication, par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Graminées. — Choix et culture des graminées propres à l'ensemencement des pelouses et des prairies, par COURTOIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné de 19 fig. hors texte. 1 fr.

Lantanas. — Culture et multiplication, par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné d'une fig. hors texte. 75 c.

Melon. — Instructions pratiques sur sa culture sous châssis, sous cloche et en pleine terre, par MARTIN JACQUIN. In-8. 75 c.

Ortie. — Ses propriétés alimentaires, médicales, agricoles et industrielles, par ELOFFE. 1 vol. in-32, orné de 14 fig. dans le texte et hors-texte. 1 fr.

Phlox. — Culture et multiplication, par LIEVAL. 1 vol. in-32, orné de 5 fig. hors texte. 1 fr.

Plantes de pleine terre, ANNUELLES, BISANNUELLES et VIVACES. — Leur culture, par MARTIN JACQUIN. 1 vol. in-18. 1 fr. 50

Pommes de terre. — Choix, culture ordinaire et forcée; culture hivernale; récolte et conservation, par COURTOIS-GÉRARD. 1 vol. in-32, orné d'une grav. hors texte. 1 fr.

Verveines. — Culture et multiplication, par CHATÉ. 1 vol. in-32, orné de 2 fig. hors texte. 75 c.

Cheval. — Recherches sur la nature des

affections typhoïdes du cheval. Etudes micrographiques et chimiques des altérations du sang, de l'injection et du contagion; étiologie; sémiologie et thérapeutique, par SALLE. 1 vol. in-18, orné de 30 fig. dans le texte. 3 fr. 50

Ouvrage couronné par la Société centrale de médecine vétérinaire.

Matériel agricole. — Description et examen des instruments, machines, appareils et outils employés pour les travaux agricoles, par JOURD'HEU. 3^e éd. ornée de 206 fig. dans le texte, 1 vol. in-18. 3 fr. 50

LA CUISINE A L'USAGE DES MÉNAGES BOURGEOIS ET DES PETITS MÉNAGES

Comprenant la manière de servir à nouveau tous les restes, par le baron BRUSSER. 1 vol. in-18 orné de 130 figures explicatives : franco 2 fr. 50.

Le Catalogue général de la Librairie est envoyé franco sur demande AFFRANCHIE.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné.